

Centre-Val de Loire: lancement du premier car scolaire rétrofité homologué en Europe

transport | environnement | industrie | automobile

Amboise, France | AFP | 15/08/2023 17:52 UTC+2

Le premier autocar rétrofité électrique homologué pour le transport des voyageurs en Europe a été présenté jeudi à Amboise (Indre-et-Loire), avant sa mise en service sur une ligne scolaire locale à la rentrée 2023.

Rétrofiter un véhicule consiste à remplacer son moteur thermique par un moteur électrique.

Conçu sur la base d'un car scolaire Iveco Crossway, le véhicule mis au point par la société Rétrofleet, dispose d'une autonomie de 150 km. Il a été homologué début juin par l'Union technique de l'automobile et du cycle (Utac), le laboratoire qui établit la conformité des véhicules avec les directives européennes.

Rétrofleet a indiqué avoir enregistré une dizaine de commandes fermes. Les premiers véhicules seront livrés aux régions Auvergne-Rhône-Alpes et Centre-Val de Loire, où le premier car électrique sera mis en service sur une ligne scolaire autour d'Amboise.

L'opération de rétrofitage homologuée sur le car Iveco dure deux semaines et coûte environ 170.000 euros, soit l'équivalent du prix du véhicule diesel neuf, selon le PDG de Rétrofleet, Emmanuel Flahaut. La durée de vie du véhicule est aussi prolongée, passant 15 à 20 ans.

Lors de l'opération, le moteur diesel de 1,5 tonne est alors remplacé par son équivalent électrique silencieux de 250 kilos et 12 batteries réparties dans les soutes et à l'arrière du car.

"Il y a un intérêt écologique et économique. L'objectif est de faire la démonstration que le rétrofit fonctionne", a assuré Edouard Hénault, directeur général France de Transdev, qui a financé, avec l'Ademe et Rétrofleet, la conception et l'homologation du véhicule.

Le transport scolaire est idéal pour valider le concept, selon M. Hénault: de courtes distances matin et soir, avec une recharge possible entre les deux. "Pas besoin de surcharger le véhicule en batteries", a-t-il expliqué.

"Ce sont ces véhicules qui vont assurer la transition de l'après diesel à l'horizon 2028-2030", a affirmé le dirigeant de l'opérateur de transports publics, qui fait rouler environ 3.000 cars Iveco Crossway sur les plus de 6.000 en service en France.

Si pour l'instant, un seul véhicule rétrofité va être exploité commercialement en Centre-Val de Loire, le président de la région, François Bonneau (PS), a indiqué vouloir en faire circuler "dans tous les départements" à l'horizon de la rentrée scolaire 2024.

"L'objectif pour 2028, c'est de n'avoir plus aucun car à énergie fossile", a rappelé l'élu d'une région qui mise aussi sur le biogaz, les batteries et l'hydrogène, pour décarbonner son réseau de transports.